

Séminaire international sur la sécurité
et le développement au Sahel-Sahara à Niamey

Pour une stratégie commune contre le terrorisme



Le Sahel africain fait face
à des défis sécuritaires de taille

À l'heure où la crise malienne bat son plein, les pays de la région du Sahel s'interrogent sur les implications de cette guerre qui s'annonce longue et coûteuse ainsi que sur les moyens d'éradiquer le terrorisme, mais aussi sur les conséquences pouvant impacter le développement.

À Niamey (Niger), des politiciens, des diplomates, des envoyés spéciaux de l'ONU, de hauts responsables sécuritaires et des chercheurs se sont réunis le 15 et 16 février pour discuter des défis auxquels fait face la région Sahel-Sahara et concernant sa sécurité, mais, surtout, sa stabilité sur le moyen et le long terme. Invités par le gouvernement du Niger, les

experts de l'Institut international pour la paix (IPI) et du Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel Sahara (Centre 4S) ont essayé d'analyser la situation, remontant jusqu'à l'origine de la floraison des réseaux terroristes et du crime organisé ayant élu domicile dans cette région.

Défis sécuritaires

La fragilité des États, la mauvaise gouvernance, l'absence d'opportunités économiques, les longues frontières poreuses, le déficit sécuritaire, la mauvaise distribution des ressources, le sentiment d'injustice et d'exclusion, la faible implication des populations locales et le manque de coordination nationale et régionale ont été les principales causes identifiées pour justifier l'instabilité chronique qui atteint le Sahel. Il est clair que le conflit qui a éclaté au Mali est loin de rester confiné à cette aire géographique et qu'à terme il se propagera aux

pays voisins. Car les conditions ayant permis l'implantation des groupes djihadistes dans ce territoire sont les mêmes partout dans l'Afrique subsaharienne. D'ailleurs, selon le géopoliticien Mehdi Taje, le prochain État sur la liste sera la Libye où le sud, région marginalisée par le pouvoir central qui est en train de devenir un territoire de non-droit où s'implantent groupes terroristes, contrebandiers et trafiquants de drogue et d'armes ainsi que des milices de toutes sortes. Un autre fait troublant, c'est qu'une fois que l'étau sera resserré autour des djihadistes au nord Mali, ces derniers vont chercher à regagner leurs pays d'origine, et c'est là que le péril terroriste risque de se métastaser. Car ils se noieront dans la population, dans le but de créer des cellules dormantes et opérationnelles sur leurs propres territoires. Les conflits ethniques sont aussi là pour leur faciliter la tâche. Il suffit pour eux d'épouser les

➔ revendications séparatistes des natifs, à l'image de ce qui est arrivé avec les Touaregs au nord Mali. Taje soutient qu'un des grands problèmes du continent, reste le rift racial qui mine les États sahéliens, avec cette traditionnelle fracture entre Afrique noire et Afrique blanche.

À cela, il faudra ajouter un non-contrôle des frontières poreuses entre les différents États du Sahel où persiste du moins une insuffisance flagrante en ce domaine permettant la libre circulation de toutes sortes de groupes terroristes et de narco-trafiquants. En témoigne Oumou Sali Seck, maire de Goundam, une ville qui se situe dans la région de Tombouctou (Nord-Mali) : «*Quand vous quittez Goundam, vous trouvez quelques postes de contrôle où il y a deux agents maximum. Mais une fois que vous avancez vers la ville de Léré, dans la zone frontalière avec la Mauritanie, il n'y a plus rien. Vous pouvez tomber par hasard en plein désert sur deux éléments armés et c'est à eux qu'incombe la responsabilité de sécuriser cette large bande ou atterrissez les avions chargés de drogues et où l'on cache les otages enlevés*».

Cette absence de l'État sur de larges étendues territoriales est loin d'être la spécificité du Mali. Les pays du Sahel sont connus pour être les plus vastes d'Afrique avec de grands espaces désertiques, difficiles à contrôler. Il faut y ajouter un manque flagrant de moyens sécuritaires et des armées souvent mal équipées et en nombre insuffisant qui se trouvent face à des djihadistes et des contrebandiers qui connaissent très bien le terrain.

Vers un nouveau modèle économique

Malgré les similitudes au niveau des défis sécuritaires, les pays de la région peinent à adopter une stratégie commune pour remédier à ces insuffisances. C'est ce qu'a dénoncé Fodé Ndiye, coordinateur du Système des Nations Unies, représentant résident du PNUD au Niger, lequel a appelé à la nécessité de «*connecter les territoires sahéliens*».

Le même problème se pose au niveau des programmes de développement économique nécessaires pour aider les zones les plus défavorisées, devenues de véritables foyers pour les hors-la-loi. Là encore, la coordination manque terriblement et chaque État agit individuellement. La concurrence entre voisins est rude et l'on n'arrive pas encore aujourd'hui à imaginer



Mehdi Taje

un modèle économique adéquat. Les participants à la réunion n'ont pas cessé d'insister sur la nécessité d'élaborer une stratégie régionale dans ce sens, avec l'appui des organismes internationaux et onusiens. M. Romano Prodi, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahel, n'a pas manqué de remarquer «*qu'il n'y a jamais eu de projets efficaces pour le développement du Sahel, mais des interventions de temps à autre*». D'où l'urgence, selon lui, à mettre en place une straté-

gie de développement qui sera axée sur la promotion de l'agriculture, des infrastructures hydrauliques, de l'éducation, de la santé... Mais il ne s'agit aucunement de l'élaborer en l'absence des États concernés et sans l'implication de la société civile dont le rôle reste à valoriser.

Certains participants ont mis l'accent sur l'importance de dynamiser l'économie locale, qui doit s'adapter aux habitudes des populations, dont l'activité agricole, pastorale et artisanale. D'autres, comme Abdelmalek Alaoui, président de *Global Intelligence partners* (Maroc) estime qu'il faudra un changement radical du modèle économique. Il suggère la mise en place d'un plan de «*digitalisation au Sahel*», afin de créer des postes d'emploi pour les jeunes ainsi que la promotion du secteur des services et l'implication des PME maghrébines dans un effort de développement dans la région du Sahel.

Néanmoins, une stratégie économique commune ne pourrait jamais réussir si l'on ne renforce pas la gouvernance locale et la décentralisation. Il est alors nécessaire de collaborer avec les chefs de tribus locaux et des associations qui, par leur proximité de terrain, connaissent les vrais besoins et savent comment les combler.

Hanène Zbiss



APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 4/2013

La Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Télécom» se propose de lancer un appel d'offres national N°4/2013 pour les travaux d'extensions partielles des réseaux locaux d'abonnés relevant de la Direction régionale de Gabès repartis en deux lots :

- Lot 1 : Gabès
- Lot 2 : Zrig

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises ayant un agrément à partir de RA1 et VRD4 C1 (Pour les deux lots). Les sociétés intéressées par le présent appel d'offres peuvent prendre possession du cahier des charges auprès de la Direction Régionale de Gabès (Rue Béchir Jaziri 6001 Gabès).

L'offre préparée par le soumissionnaire doit être obligatoirement constituée :

- De cautionnement provisoire de :
 - * Lot N° 01 : Mille Cinq Cent Vingt dinars 1520 DT,
 - * Lot N° 02 : Sept Cent Quatre Vingt dinars 780 DT,

- Des documents administratifs exigés par le cahier des charges,
 - Offre technique: enveloppe «A»,
 - Offre financière: enveloppe «B».
- Les offres doivent parvenir sous pli fermé, par voie postale recommandé ou par Rapid Poste à l'adresse suivante:

TUNISIE TELECOM
A NE PAS OUVRIR
Appel d'offres N°4/2013
Direction Centrale des Achats et
Logistique
Les Jardins du Lac Lotissement
1.4.4

Les Berges du Lac II

La date limite de réception des offres est fixée pour **le 13 Mars 2013 et ce au plus tard à 18.00 (Heures de bureau)**, la date et le numéro d'enregistrement sur le registre du bureau d'ordre central de Tunisie Télécom faisant foi. La validité des offres est fixée à 90 jours et ce conformément au cahier des charges.

Témoignages**Le Maire de Ménaka (région de Gao)****«Nous avons résisté malgré tout !»**

« Actuellement, la situation est calme. Nous considérons pour le moment cette intervention comme un appui de la communauté internationale contre le terrorisme. »

dans sa feuille de route un règlement de ce genre.»

H.Z

«La ville de Ménaka a été l'une des premières villes à connaître les attaques du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) depuis janvier 2012. Ce mouvement a visé la destruction des garnisons militaires et les ouvrages culturels et économiques. Plus tard venu le MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest). Il a saccagé les écoles, les hôpitaux et les ouvrages hydrauliques.

La population a été hostile à l'idée qu'on lui impose un islam qu'elle n'avait pas connu jusqu'ici. Les jeunes soldats touaregs maliens ont fait face aux éléments du MUJAO, ce qui les a obligés à demander du renfort à d'autres groupes terroristes.

Nous avons résisté et nous avons même mis en face d'eux nos leaders religieux pour discuter de l'Islam et de la définition du jihad.

Ensuite, il y a eu l'intervention de l'armée française qui a été bien accueillie par la population. Actuellement, la situation est calme. Nous considérons pour le moment cette intervention comme un appui de la communauté internationale contre le terrorisme. Mais si la présence de la France dure, notre vision pourra changer.

Nous craignons, toutefois, un retour des terroristes et nous pensons qu'il faut gérer la crise au niveau politique. Je pense que le pouvoir central a déjà inscrit

Le Maire de Goundam (région de Tombouctou), Oumou Sali Seck**«On violait les femmes qui refusaient le voile»**

«Après Tombouctou, le MNLA est passé à Goundam où il a brûlé les archives de la commune et saccagé les écoles et les maisons. Auparavant déjà les membres de ce groupe venaient abîmer les lignes téléphoniques et effectuaient des enlèvements. Ansar Eddine les a rejoints plus tard vers le mois d'avril 2012. Ils ont même partagé la ville et ont travaillé ensemble.

Une querelle de leadership a poussé Ansar Eddine à chasser le MNLA et à amener AQMI (Al Qaida dans le Maghreb Islamique) et MUJAO qui se sont établis dans toute la zone de Tombouctou.

À Goundam ils ont installé la police islamique, plus précisément dans le centre multifonctionnel des femmes, comme une forme de provocation. Ils n'ont pas coupé des mains, mais ils ont violé des femmes et frappé des hommes. Il y a eu des lapidations sur la place publique et un acharnement contre la gente famine. En effet, ils voulaient empêcher les femmes de se rendre au marché où elles exerçaient leurs activités commerciales pour nourrir leurs familles. Devant le refus par nos jeunes



« Il est vrai que l'armée française a aujourd'hui libéré la ville, mais la sécurité n'a pas été totalement rétablie, car l'armée n'a pas encore repris ses postes. »

de cette situation, les terroristes ont cédé sur ce point, mais à condition que les femmes mettent un rideau entre eux et les clients. Ils voulaient leur imposer le port du voile à tout prix et n'hésitaient pas à les battre si elles refusaient.

Toutes ces exactions ont fini par révolter la population de Goundam qui s'est insurgée en juillet 2012.

Quand Ansar Eddine est entré dans cette ville, c'est ma maison que ces éléments ont visée en premier, en pillant tout et en la brûlant. Heureusement que je n'y étais pas, car j'avais quitté la ville quatre jours auparavant sous la pression de la population qui m'avait averti de leur approche et prévenu qu'ils n'hésiteraient pas à m'attaquer vu l'absence totale de présence militaire et les coupures des lignes téléphoniques.

Il est vrai que l'armée française a aujourd'hui libéré la ville, mais la sécurité n'a pas été totalement rétablie, car l'armée n'a pas encore repris ses postes. Je reste donc à Bamako où je milite au sein d'un mouvement, baptisé *Trait d'union*. Il s'agit d'un groupe citoyen de réflexion, représentatif de la diversité ethnique du Mali. Son objectif est d'œuvrer pour la sensibilisation de la population à son histoire, à sa richesse identitaire et à ouvrir des espaces de dialogue et à mener des débats sur la diversité et sur les problèmes du développement.»

H.Z

Romano Prodi, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahel

« Donner de la crédibilité au dialogue entre le nord et le sud au Mali »

Après l'intervention française au Mali, il va falloir penser à une stratégie sécuritaire et de développement durable pour ce pays. Quelle est votre vision à ce sujet ?

Il est nécessaire d'aller en double direction. D'un côté, il faut définir des priorités. Cette tâche incombe à la société civile et aux centres de recherches locaux, en coordination avec les Nations Unis et les gouvernements du Sahel. L'autre direction ce sont les fonds. Nous avons déjà fait beaucoup de pas dans ce sens. Les pays qui sont prêts à participer dans cet effort financier exigent de le faire d'une façon individuelle, en spécifiant la nature de l'intervention. Nous essayons de respecter ces exigences.

Il s'agit actuellement de réfléchir sur la façon de rapprocher le sud et le

nord du Mali. Pour mettre fin définitivement au conflit. Que faut-il faire selon vous ?

Ce n'est pas notre mission, mais j'insiste sur la nécessité que tous les pays du Sahel travaillent avec le gouvernement du Mali, afin de présenter une feuille de route pour le futur, qui tient compte des besoins du Nord et qui sera crédible, grâce à la présence active de la communauté internationale, des pays de la région et de l'ONU. Rapprocher le Nord et le Sud est surtout la responsabilité du gouvernement malien.

Notre action consiste à travailler avec lui, donner des conseils et faire des pressions amicales. C'est aux autorités maliennes d'ouvrir le dialogue sur la gouvernance. Toutefois, notre rôle reste très important car il faut donner de la crédibilité à ce dialogue. Plusieurs fois, les négociations com-



menent, puis s'arrêtent car les actions prévues ne sont pas mises en œuvre.

Propos recueillis par H.Z.



APPEL D'OFFRES NATIONAL N°05/2013

La Société Nationale des Télécommunications, lance un appel d'offres pour la fourniture, la pose, l'installation, le test, la mise en service et la réception des systèmes de détection et d'extinction automatique d'incendie :

Lot 1 : 12 sites de la DRT de Tozeur

Lot 2 : 11 sites de la DRT de Medenine.

L'appel d'offres s'adresse aux entreprises agréées en sécurité incendie et ayant un agrément du type B4-Catégorie 3 ou plus. Les prestataires intéressés par le présent appel d'offres peuvent prendre possession du cahier des charges auprès de la Direction Centrale des Achats et Logistique sise au 8 rue Echabia, Immeuble Wifak 1073 Montplaisir Tunis contre versement d'un montant de (100) cent dinars non remboursable au CCP 292900.

L'offre préparée par le soumissionnaire doit être obligatoirement constituée :

De cautionnement provisoire de Cinq Mille Dinars (5000 DT) pour les deux lots

Des documents administratifs exigés par le cahier des charges,

Offre financière: enveloppe «A».

Offre technique: enveloppe «B».

Les offres doivent parvenir sous pli fermé, par voie postale recommandé ou par Rapid Poste à l'adresse suivante:

TUNISIE TELECOM

A NE PAS OUVRIR

Appel d'offres N°05/2013

Direction Centrale des Achats et Logistique

Les Jardins du Lac Lotissement 1.4.4

Les Berges du Lac II

La date limite de réception des offres est fixée pour **le 21 mars 2013 et ce au plus tard à 18.00 (Heures de bureau)**, la date et le numéro d'enregistrement sur le registre du bureau d'ordre de Tunisie Télécom faisant foi.

La validité des offres est fixée à 90 jours et ce conformément au cahier des charges.

Interview de Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel

«Transformer la MISMA en une force onusienne»

Quelles sont les prérogatives de la Misma (Mission internationale pour le soutien au Mali) ?

Il y a trois volets dans la MISMA : le commandement de la force militaire, le commandement de la police et la composante civile. Cette composante comprend la section politique, les affaires humanitaires, les Droits de l'Homme et les affaires civiles.

Où en êtes-vous maintenant ?

Maintenant, la force armée est en train de se déployer. 70% des effectifs sont déjà sur le terrain. La composante police n'a pas encore été mise en place et nous sommes en train d'installer le quartier général de la composante civile. Je crois que d'ici deux mois, nous aurons l'essentiel de toute la mission.

Est-ce que l'arrivée éventuelle des casques bleus au Mali, pourrait interférer dans la mission de la MISMA ?

Le débat qui existe actuellement est de transformer la MISMA d'une mission africaine en une mission onusienne. Ce n'est pas encore décidé, mais je pense que les choses iront probablement dans ce sens. Il est possible aussi d'intégrer les forces françaises. Le grand défi actuellement est la question financière. Seule l'ONU est capable de donner un financement de longue durée aux forces en place au Mali. C'est pour cela, que les Français sont en première ligne pour demander que la MISMA soit une force onusienne. Car un tel scénario leur permettra de rester sous la couverture des Nations Unis.

Et qu'en est-il de la feuille de route pour le développement du Mali après l'intervention ?

Le Mali a sorti sa feuille de route, élaborée par le gouvernement après son approbation par le parlement. L'Union africaine attend maintenant de voir le calendrier



de la mise en œuvre de cette feuille de route pour qu'elle puisse accompagner les autorités maliennes. Il y a déjà un élément connu qui est l'organisation des élections avant le 31 juillet. On sait aussi que très rapidement, le Président malien va créer une commission pour le dialogue et la réconciliation.

Selon vous, les négociations entre le sud et le nord du Mali vont-elles reprendre là où elles se sont arrêtées ?

Non, car les conditions ont changé depuis l'intervention française et la libération des territoires du Nord. Maintenant, on parle d'un dialogue inter-malien inclusif, c'est-à-dire qui intègre les mouvements rebelles. Les bases de ce dialogue n'ont pas encore été discutées. L'UA se pose elle-même beaucoup d'interrogations et c'est le cas, sans doute, des médiateurs de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Il me semble qu'il y a une détermination au niveau du Mali pour mener ces négociations sous d'autres formes. Mais, nous ne pouvons intervenir avant que les auto-

“ Il faut un dialogue qui prenne en compte la résolution, une fois pour toutes, des origines du conflit. Même si on ne discute pas avec les groupes rebelles, il est nécessaire de s'assurer que leurs revendications seront prises en considération. Autrement, on se retrouvera dans la même situation dans le futur. ”

rités maliennes nous disent ce qu'elles vont faire.

Mais, l'UA a déjà sa vision sur ce qui doit être fait...

Certainement, nous en avons une, mais ce n'est pas notre rôle d'imposer une formule. Si je dois parler de ma propre vision, je dirai qu'il faut un dialogue qui prenne en compte la résolution, une fois pour toutes, des origines du conflit. Même si on ne discute pas avec les groupes rebelles, il est nécessaire de s'assurer que leurs revendications seront prises en considération. Autrement, on se retrouvera dans la même situation dans le futur.

Propos recueillis par H.Z.